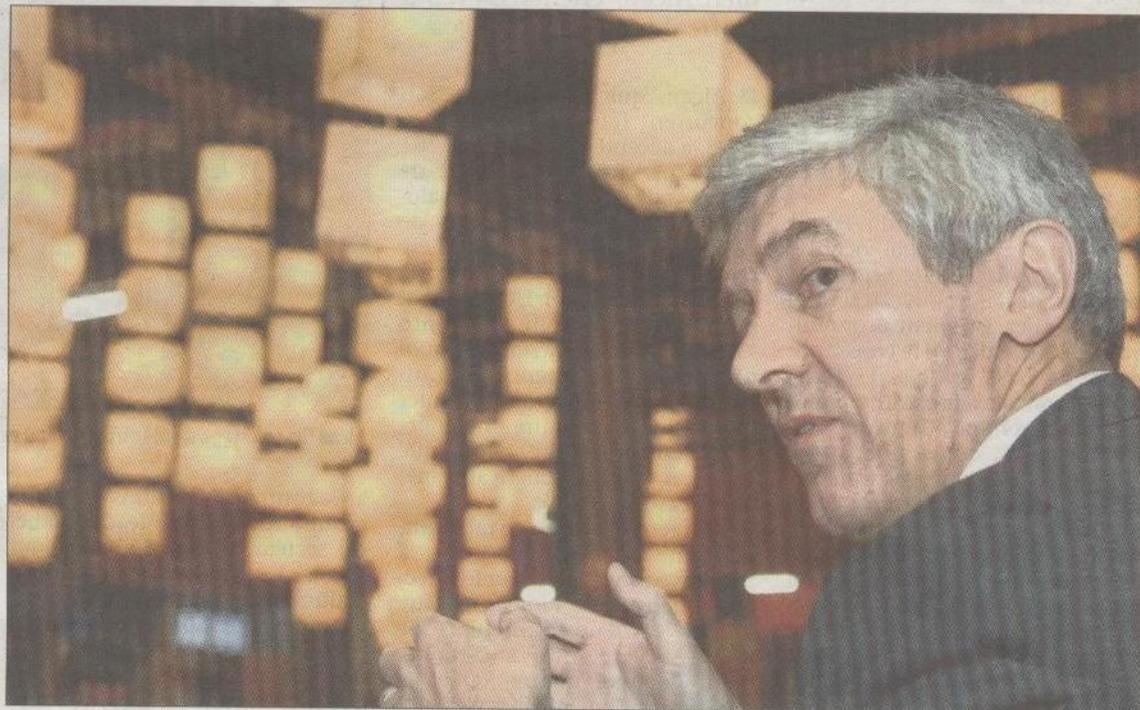


# Unique guichet

L'industriel qui souhaite exporter cherche à se mettre à l'abri des revers. Risques politiques et économiques, surtout en dehors de l'Europe, le guettent. Chargé d'apporter son expertise aux exportateurs luxembourgeois, l'Office du Ducroire a porté à 723,13 millions d'euros le montant de ses opérations assurées en 2006, en progression de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Mais surtout, en s'organisant en «guichet unique», il accompagne les entrepreneurs dès la phase de prospection jusqu'au moment du paiement final. Si tout va bien.

■ «Les entreprises industrielles qui exportent en dehors de l'Union européenne sont nos clients naturels», explique le président de l'Office du Ducroire, Etienne Reuter, qui présentait hier le rapport annuel 2006. «Lorsqu'on exporte en Asie par exemple, on est confronté à des risques spécifiques et à une situation (politique ou économique, ndr) qui évolue» parfois rapidement. En se positionnant comme le «guichet unique» au service des exportateurs luxembourgeois, l'Office entend leur faciliter la tâche mais, surtout, leur permettre de limiter les risques de casse.

Ainsi, le Comité de promotion des exportations luxembourgeoises (COPEL), émanation du Ducroire, intervient financièrement (avec des plafonds cependant) par



Le président de l'Office du Ducroire, Etienne Reuter

(Photo: Nicolas Bouvy)

exemple pour la réalisation d'une étude de marché en phase de prospection, la conception de supports promotionnels ou encore pour la participation à des foires ou salons à l'étranger. COPEL a ainsi déboursé près de 500.000 euros en 2006 (en hausse de 78 % par rapport à 2005) pour ce type d'aides.

Analyse de la solvabilité du client potentiel, étude du risque politique relatif au pays concerné, élaboration d'une assurance-crédit, suivi de la commande et de son paiement font ensuite partie de la mission du

Ducroire. Au total, l'Office comptabilise 723,13 millions d'euros d'opérations assurées, a encaissé 5,356 millions de primes d'assurance-crédit (dont la moitié cependant est ristournée aux réassureurs) et indemnisé ses clients à hauteur de 1,383 million. Il a aussi récupéré en 2006 plus de 1,6 million auprès des débiteurs étrangers défectueux.

Une activité qui s'inscrit en croissance donc mais semble infime eu égard au total des exportations luxembourgeoises qui ont atteint environ 11 milliards en 2006. La mission de l'Office du

Ducroire consiste essentiellement à couvrir les exportations hors Union européenne, rétorque son président, ce qui représente «environ deux à trois milliards», desquels l'Office capte donc 723 millions. Pour la couverture des exportations intra-Europe, le Ducroire collabore avec un assureur privé, Euler Hermes, règles de concurrence obligent. A l'arrivée, l'établissement public travaillant sous tutelle du ministère des Finances a dégagé un bénéfice net de 2,167 millions contre 1,962 millions en 2005.

■ Léonard Bovy